

Développer la pastorale auprès des Jeunes

« La pastorale des jeunes doit toujours inclure des temps qui aident à renouveler et à approfondir l'expérience personnelle de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ vivant. Cela se fera par divers moyens : des témoignages, des chants, des moments d'adoration, des espaces de réflexion spirituelle avec les Saintes Écritures, et même par diverses incitations à travers les réseaux sociaux. Mais jamais cette joyeuse expérience de rencontre avec le Seigneur ne doit être remplacée par une sorte d'endocrinement. »

D'autre part, tout plan de la pastorale des jeunes doit intégrer clairement des ressources et des moyens variés pour aider les jeunes à grandir dans la fraternité, à vivre en frères, à s'entraider mutuellement, à créer une communauté, à servir les autres, à être proches des pauvres. Si l'amour fraternel est le « commandement nouveau » (Jn 13, 34), s'il est la « plénitude de la loi » (Rm 13, 10), s'il est ce qui manifeste le mieux notre amour pour Dieu, alors il doit occuper une place prépondérante dans tout plan de formation et de croissance pour les jeunes. »

Pape François, Exhortation apostolique post-synodale *Il vit le Christ*, aux jeunes et à tout le peuple de Dieu, n° 214-215.

ENJEU DE L'ORIENTATION :

→ L'Église de demain est déjà confiée aux jeunes d'aujourd'hui. Plus que jamais, il faut donc :

- Mobiliser le diocèse dans la pastorale auprès des jeunes.
- Permettre aux jeunes de prendre toute leur place dans la vie des Ensembles pastoraux, aumôneries, mouvements, services.
- Aider les jeunes à découvrir le Christ et leur donner le goût de le servir dans l'Église.
- Accueillir et accompagner les demandes spirituelles et sacramentelles des jeunes.

CONTENU DE L'ORIENTATION :

En relation avec l'équipe diocésaine chargée de la pastorale auprès des jeunes :

→ Accompagner les jeunes au cours des étapes de leur vie avec une attention particulière à l'égard de ceux qui ne sont pas baptisés ou n'ont pas été catéchisés, ainsi qu'à ceux qui souffrent d'un handicap.

→ Créer des pôles attractifs, pour les jeunes et avec les jeunes, dans des lieux accueillants et fonctionnels.

- Favoriser l'engagement de celles et ceux qui souhaitent servir les plus pauvres, visiter les malades, accompagner des plus jeunes, s'engager dans des projets solidaires ou écologiques, dans l'évangélisation, la liturgie, etc.
- Promouvoir les mouvements de jeunes et les patronages.
- Proposer aux jeunes des temps de ressourcement (partage d'Évangile, prière, adoration, pèlerinage), de formation, d'échange et de convivialité.
- Encourager la rencontre entre jeunes de paroisses, d'aumôneries ou de mouvements différents, et, lorsque c'est possible, avec un caractère œcuménique, voire inter-religieux.
- Stimuler et élaborer des initiatives pour et avec les étudiants, y compris ceux qui sont partis étudier hors du diocèse, ainsi qu'avec les jeunes professionnels, en prenant mieux en compte leurs réalités et leurs besoins.
- S'appuyer davantage sur les réseaux sociaux et le multimédia en lien avec le service de Communication du diocèse, pour communiquer sur des propositions ou des événements existants ou à venir.
- Former les personnes engagées dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes.
- Proposer aux personnes engagées auprès des adolescents et des jeunes des formations qui leur permettent d'être à l'écoute de leurs attentes et de répondre à leurs interrogations sur la foi, l'Église, la vie affective et la vie en société, leur désir de s'engager, etc.

MISE EN ŒUVRE :

Je demande au bureau de la Pastorale des Jeunes de mettre en œuvre le contenu de cette orientation en relation avec le Pôle pastoral diocésain Annonce de la foi et les responsables des mouvements de jeunes.

W S